

# FORMATION REGIME DE L'ENTREPOT FISCAL DE STOCKAGE (EFS)

Duree: 1 jour - 7 heures par journee de formation

#### **SOMMAIRE DETAILLE DE LA FORMATION:**

# I. Presentation de la direction generale des douanes et droits indirects

- A. MISSIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- B. Organisation de l'administration des douanes et droits indirects
- C. POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- D. CHIFFRES CLEFS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- E. TRANSFERT DES ACTIVITES DE LA DGDDI VERS LA DGFIP

#### **II. REGLEMENTATION SUR EFS**

- A. FONDEMENTS JURIDIQUES
- B. CHAMPS D'APPLICATION
- C. PRODUITS CONCERNES

#### III. LES NOTIONS DE BASES RELATIVES A L'EFS

- A. INSTALLATIONS DES EQUIPEMENTS EN EFS
- B. OPERATEURS EN EFS
- C. STATUT D'ENTREPOSITAIRE AGREE (EA)

#### IV. FORMALITES ADMINISTRATIVES RELATIVES A L'EFS

- A. DEMANDE DE CONSTITUTION EN EFS
- B. DECISION CONSTITUTIVE D'UN EFS
- C. MODIFICATION DES INSTALLATION DE L'EFS
- D. FERMETURE D'UN EFS

#### V. OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

- A. SOUMISSION GENERALE CAUTIONNEE HUILES MINERALES
- B. PROCURATIONS DOUANIERES

#### VI. REGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'EFS

- A. FONCTIONNEMENT DE L'EFS
- B. ENTREE DES PRODUITS DANS L'EFS
- C. OPERATIONS SUR LES PRODUITS
- D. SORTIE DES PRODUITS DE L'EFS
- E. TOLERANCES
- F. INCORPORATIONS, FABRICATIONS ET DENATURATIONS
- G. COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS

# VII. DECLARATION EN EFS

- A. COMPTABILITE DES STOCKS PSE A ET PSE B
- B. DECLARATION DES MISES A LA CONSOMMATION
- C. RECAPITULATIF DES DECLARATIONS EN EFS

# VIII. OBLIGATIONS DIVERSES

- A. GESTION DES DECHETS
- B. DECLARATION DE REPRISE SUR STOCKS
- C. DEMANDE DE REMBOURSEMENT
- D. DELAI DE CONSERVATION DES DOCUMENTS DOUANIERS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Maîtrise des procédures, régimes douaniers et de la pratique liée à la maitrise de la réglementation sur le régime de l'EFS

PUBLIC : Consultant, déclarant, responsable logistique douane, revendeurs

MÉTHODE: Théorie, mise en situation professionnelle, échanges

PRÉREQUIS : Expérience dans le domaine des produits énergétiques

Entretien préalable avec le Responsable Pédagogique afin de valider les prérequis

ÉVALUATION: Questions / Réponses, partage d'expérience et QCM en fin de formation

HORAIRES: 9H à 17H (pause déjeune d'1H incluse)

### FORMATION INTER-ENTREPRISE:

LIEU: NANTES (44) ou visioconférence

Coût par stagiaire et par journée de formation : 750€ HT

(3 inscrits minimum pour la tenue de la formation)

#### FORMATION INTRA-ENTREPRISE:

**Individuelle**: 1500€/1 journée

**Intra-entreprise / sur mesure** : 2600€/1 journée (2

à 10 personnes).

Pour toute demande, veuillez nous contacter

# **INTERVENANT: Alain ROUX**

Ex-directeur douane-accise

# **COORDONNEES:**

4 Boulevard Allard

**44100 NANTES** 

Tel: 06 19 05 49 42 formation@sadpe.fr

NIVEAU DE FORMATION : Expert

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour étudier la faisabilité

DELAI D'ACCES : Entre 1 et 3 mois entre la prise de la commande et la réalisation de la formation